



Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa

RESSOURCE INEXPLOITÉE DE L'AFRIQUE

ANALYSE DE LA QUESTION DES JEUNES DANS LE MAEP

par **Melanie Meirotti**



La série de documents est éditée par Grant Masterson.

ISBN: 978-1-920446-50-5

©EISA, 2015

Cet article fait partie d'une série commandée par Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa (EISA) qui examine le contenu des Rapports d'évaluation des Pays qui présentent des questions liées au genre, à la propriété foncière, à la jeunesse, aux industries extractives, aux élections et à la violence, et aux réponses des gouvernements quant aux REP du MAEP.

RESSOURCE INEXPLOITÉE DE L'AFRIQUE

Analyse de la question des Jeunes dans le MAEP

par Melanie Meirotti

L'Afrique est la prochaine frontière – un continent riche de potentiel, un marché de ressources naturelles et de ressources humaines inexploitées et sous-utilisées. Ceci ne peut être apparent nulle part ailleurs qu'au sein des populations de jeunes des états africains. L'Afrique en 2015 existe dans un contexte où les taux de croissance économique mondiale ont ralenti, tout comme les taux de croissance de la population mondiale. En revanche, l'Afrique subsaharienne connaît un taux de croissance économique annuel moyen de 6%. L'Afrique a aussi la population la plus forte et la plus jeune au monde. Plus de 40% des Africains ont moins de 15 ans et 20% ont entre 15 et 24 ans (African Development Bank 2012). Cet environnement offre le potentiel, pour une population de jeunes, croissante, de stimuler la croissance économique sur le continent. La question est, cependant, les jeunes sont-ils équipés pour la tâche à accomplir ?

Depuis 2003, 17 pays africains ont finalisé l'évaluation pays du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Sur les 16 rapports d'évaluation pays publiés en anglais, cinq – à savoir, l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Kenya et la Sierra Leone - mentionnent spécifiquement les défis liés à la jeunesse comme une 'question transversale' majeure. Les questions relatives aux jeunes sont toutefois abordées dans une certaine mesure dans tous les rapports. Bien que les références aux jeunes varient d'un rapport à l'autre, la méthodologie de fouille de données textuelles utilisée dans cette recherche suggère que la majorité écrasante de référence aux jeunes se retrouve dans les chapitres traitant des thématiques 'Démocratie et bonne gouvernance politique' et 'Gouvernance socio-économique'.

Les questions relatives à l'éducation et à l'emploi émergent comme les deux défis majeurs liés aux jeunes soulevés dans les CRR.

Les défis communs en matière d'éducation des jeunes mis en exergue, impliquent le faible nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, la mauvaise qualité de l'éducation disponible et le manque de coordination et de synergie entre le système éducatif et le marché. Les rapports de l'Algérie, du Kenya et de la Sierra Leone soulignent l'emploi des jeunes comme une préoccupation, décrivant un double problème d'offre et de demande. Les pays connaissent un nombre croissant de jeunes, souvent dotés d'une éducation et de compétences inadéquates et inappropriées pour répondre aux exigences de l'économie. Cette situation est aggravée dans bien des cas par le fait que le taux de croissance de la population des jeunes ait augmenté plus rapidement que le taux de croissance économique. En outre, la discussion dans les rapports sur les deux défis révèle des préoccupations communes potentielles d'instabilité politique et sociale ainsi que d'un échec dans le développement économique durable.

Un aperçu de tous les CRR du MAEP révèle un manque général dans la discussion sur les jeunes. Bien que l'éducation et l'emploi des jeunes soient interdépendants, il n'existe aucune approche holistique des questions soulevées dans le questionnaire du MAEP et des discussions qui ont suivi dans les chapitres thématiques des CRR. Le nombre de jeunes convenablement éduqués pénétrant le marché du travail a de profondes répercussions sur les entreprises et sur l'économie, et pourtant, les jeunes ne sont guère mentionnés dans l'analyse des rapports du MAEP traitant de 'Gouvernance et gestion économiques' et de 'Gouvernance d'entreprise'.

Chacun des 16 rapports du MAEP inclus dans cette étude cite des expériences uniques en ce qui concerne les populations de jeunes et les degrés de réussite et d'échec variés. Cela

donne l'occasion de partager les meilleures (et les pires) pratiques et l'apprentissage par les pairs. Ce document examine ce que les rapports révèlent sur les questions relatives aux jeunes dans le contexte des processus de gouvernance dans les États membres du MAEP et recommande une approche plus holistique et constructive de la discussion sur les jeunes.

MÉTHODOLOGIE

En juin 2015, un total de 17 pays membres de l'Union africaine ont finalisé leur évaluation pays du MAEP et ont produit des rapports d'évaluation pays. La structure des CRR du MAEP a évolué avec le temps et les 17 rapports varient légèrement en structure, tout en suivant un modèle standardisé. Cependant, les rapports ont une structure générale semblable, composée de sept à huit chapitres, à commencer par une description du processus du MAEP et le contexte historique et les défis actuels qui existent dans le pays en cours d'évaluation.

La grande partie du rapport examine l'état de la gouvernance dans le pays. Les dernières sections permettent d'identifier certaines 'questions transversales' pouvant exister et de tirer des conclusions sur les constatations générales du rapport. Cette étude examinera les 16 rapports qui ont été publiés en anglais, en excluant le rapport du Mali, qui n'a été publié qu'en français. L'information contenue dans ces chapitres est recueillie auprès du gouvernement et de la société civile, à l'aide d'un questionnaire principal du MAEP (publié en 2004) qui sert de guide. Le questionnaire comprend une série de questions relevant de divers objectifs définis dans les quatre chapitres thématiques:

1. Démocratie et bonne gouvernance politique
2. Gouvernance économique et gestion
3. Gouvernance d'entreprise
4. Développement socio-économique

Le questionnaire est seulement destiné à servir de guide et les parties impliquées dans le processus d'évaluation sont encouragées

à ajouter des points qui ne sont peut-être pas couverts dans le questionnaire. Il convient toutefois de noter que, bien que cet espace soit disponible pour l'élaboration, les points soulevés (et non soulevés) dans le questionnaire déterminent dans une large mesure la discussion dans les rapports. En 2013, une version révisée du Questionnaire principal, avec plusieurs amendements et ajouts, a été publiée. Aucun rapport à ce jour n'a utilisé la version révisée du questionnaire et, pour cette raison, les conclusions de ce document sont fondées sur le questionnaire original de 2004.

Cette étude utilise la fouille de données textuelles comme technique pour identifier les tendances liées aux jeunes dans les rapports. La fouille de données textuelles implique la compilation et l'analyse de données statistiques dérivées de documents texte. La première étape de ce processus est la conversion des CRR du MAEP en fichiers texte. Le texte est supprimé des rapports et un tableau de fréquence des mots est compilé, qui affiche la fréquence à laquelle chaque mot apparaît dans chaque chapitre de chaque rapport. Cette étude s'intéressait particulièrement à savoir si certains mots relatifs aux jeunes apparaissaient plus souvent dans certains CRR du MAEP et si ces mots apparaissaient plus souvent dans certains chapitres thématiques de ces rapports. Ces modèles révèlent quels pays parlent plus des jeunes que d'autres et quel genre de discussions ont-ils.

Chaque CRR du MAEP a une section 'Questions transversales', qu'elle se présente sous forme de chapitre séparé ou comme partie de la conclusion. Les questions de cette section sont reconnues comme étant 'interconnectées et nécessitant une réponse intégrée ou holistique'. Les parties prenantes sont invitées à identifier les questions transversales qu'elles considèrent importantes et propres à chaque pays (African Union 11-12). Les jeunes ont été identifiés comme question transversale dans cinq des rapports du MAEP. De ces cinq rapports, deux grands thèmes ont émergé : l'éducation des jeunes et l'emploi des jeunes. À partir

des tendances identifiées dans les sections transversales, des groupes de mots, composés de mots associés à des thèmes choisis, ont été compilés - voir le Tableau 1. Ces mots ont été croisés avec des mots dans le tableau de fréquence des mots. Le premier groupe de mots pour ce document est les jeunes, et l'éducation et l'emploi sont les groupes secondaires. Les groupes de mots sont exécutés à l'aide d'un logiciel statistique qui rassemble les données en motifs, permettant une représentation visuelle de la fréquence avec laquelle les mots sont utilisés dans les différents chapitres des divers CRR.

Tableau 1

Groupes de mots reliés aux tendances liées au mot 'Jeune'

JEUNE	ÉDUCATION	EMPLOI
Jeunesse	éduquer	emploi
	éduquant	employé
	éducation	sous-emploi
	éducatif	sans emploi
	école	chômage
	enseignement	emploi
	écoles	emplois
	étudiant	
	étudiants	
	enseigner	

En se basant sur la fréquence des mots dans les groupes de mots jeunes, éducation et emploi, des 'cartes thermique' ont été générées - les Figures 1, 2 et 3 sont discutées plus en détail dans les sections ci-dessous. Ces cartes thermiques révèlent des tendances à travers les chapitres et les pays de cette étude, exprimées comme l'occurrence moyenne par dix mille mots de texte. Les pays (ainsi que la date de la publication du rapport) sont classés par ordre alphabétique dans les lignes horizontales et la colonne d'extrême droite contient la fréquence moyenne des mots pour chaque rapport de pays. Les chapitres thématiques sont dans les colonnes verticales, la ligne inférieure

contient la fréquence moyenne pour chaque chapitre et la cellule inférieure droite contient la fréquence moyenne dans tous les rapports. Les cellules internes de la carte thermique sont codées par couleur selon la fréquence de mots - allant de jaune clair, représentant les plus faibles fréquences de mots, à rouge foncé, représentant les plus hautes fréquences de mots.

LA QUESTION DES JEUNES DANS LES RAPPORTS DU MAEP

Les jeunes sont définis différemment selon les diverses organisations internationales et les pays. Cependant, les définitions considèrent généralement que les jeunes sont ceux qui ont entre 15 et 35 ans (African Union Commission 2006). Il est important de souligner que ce groupe est différent du groupe 'Enfants' (0 à 15 ans), donc les problèmes rencontrés seront propres au groupe. Ces dernières années, les jeunes, et en particulier les jeunes dans les pays en développement, ont suscité un grand intérêt par rapport à ce que l'on appelle 'la poussée de jeunesse'. Ce phénomène est à son apogée dans une partie de la population des jeunes (Ortiz & Cummins 2012, p6). Compte tenu de l'importance croissante des jeunes, l'ONU a déclaré 2011 'l'Année internationale de la jeunesse', mettant en exergue l'éducation, l'emploi, la santé et la participation à la prise de décision comme défis majeurs auxquels sont confrontés les jeunes d'aujourd'hui (UNECA and UNYP 2011).

Tendances

Deux grandes questions liées à la jeunesse ont été mises en évidence comme étant des questions transversales. Dans les rapports du Bénin et du Burkina Faso, il s'agissait de l'éducation des jeunes, du développement des compétences et de l'intégration (bien que ces deux rapports mentionnent également l'intégration et l'emploi comme préoccupations connexes) et de l'emploi des jeunes en Algérie, au Kenya et en Sierra Leone. Ces deux questions sont cohérentes avec les tendances

susmentionnées mises en évidence par l'ONU. Le nombre moyen de références au groupe de mots 'jeunes' dans l'ensemble des CRR était de 6 mots par 10 000 occurrences, voir Figure 1. Trois pays se distinguent par des fréquences de mots relativement élevées par dix mille mots dans le chapitre 'Questions transversales' : l'Algérie (46) ; le Kenya (35) et la Sierra Leone (37) - les trois pays qui ont spécifiquement accordé la priorité au problème de l'emploi des jeunes qu'ils considèrent comme une question transversale.

En ce qui concerne les chapitres thématiques, la Figure 1 montre que la fréquence de mots du groupe de mots 'jeunes' est significativement plus élevée dans le chapitre traitant de questions 'Politiques', où il est utilisé 10 fois par dix mille mots. Le chapitre avec la seconde fréquence la plus élevée est le chapitre traitant du 'Développement', avec six mentions. Les questions relatives aux jeunes sont beaucoup moins mentionnées dans les chapitres consacrés aux questions 'Économiques' (1) et liées à 'l'Entreprise' (3). Contrairement au chapitre abordant les 'Questions transversales', les fréquences plus élevées dans les chapitres thématiques concernent les questions relatives à l'éducation des jeunes. Cette tendance tire son origine du questionnaire du MAEP, qui contient plusieurs questions directement relatives à l'éducation et qui fait seulement allusion à l'emploi des jeunes et n'en parle que brièvement. La section 'Politique' du questionnaire a pour objectif de 'promouvoir et protéger les droits des enfants et des adolescents', notamment le droit à l'éducation. La section consacrée au 'Développement' mentionne les objectifs du Millénaire pour le développement et porte sur des questions telles que l'éducation qui concerne directement les enfants et les jeunes. Les sections 'Économie' et 'Entreprise' permettent de discuter des jeunes dès le moment où elles ont trait à d'autres questions, mais ne mentionnent pas spécifiquement les jeunes dans leur ligne de questionnement.

Omissions et incohérences

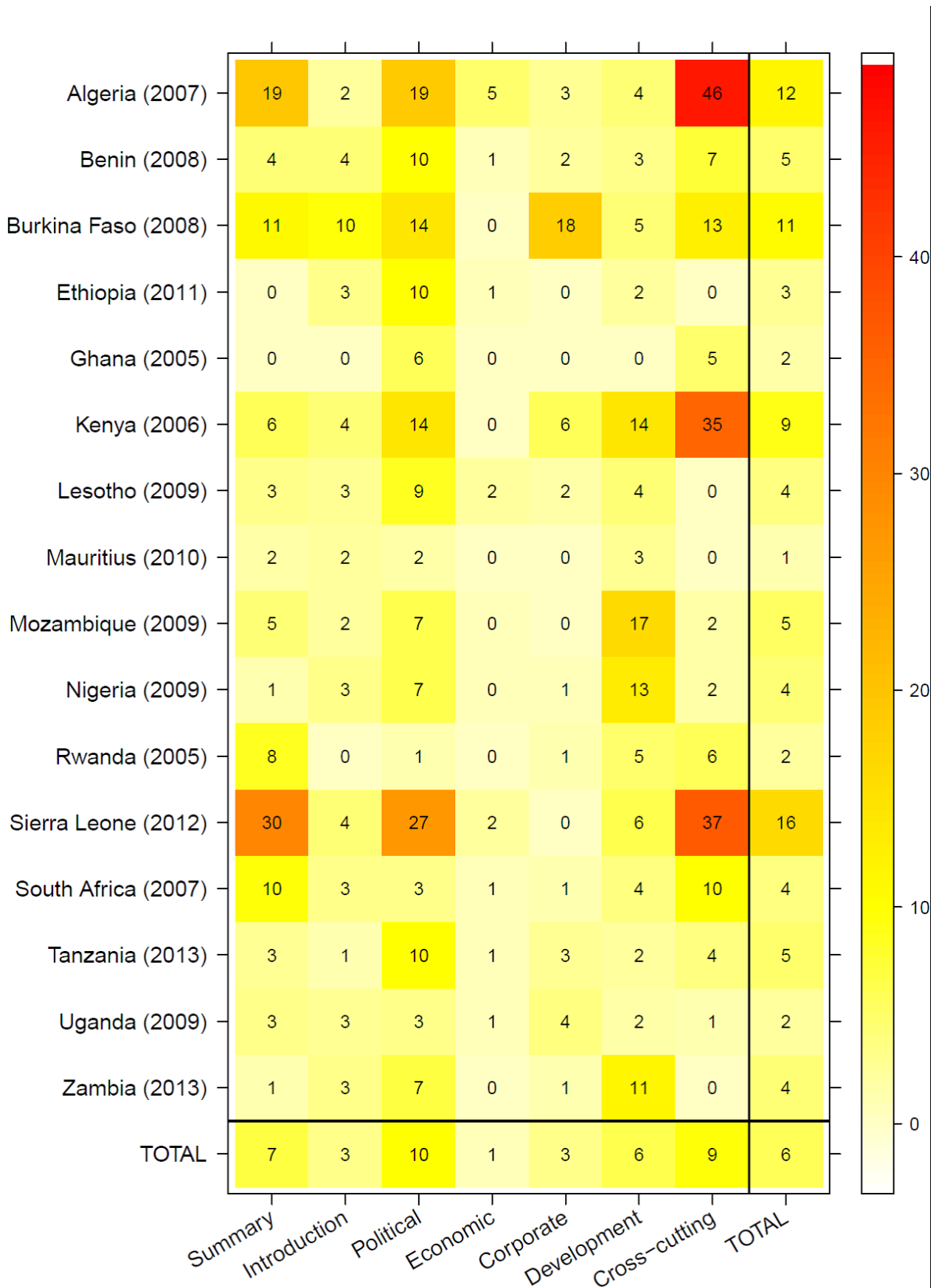
Il semble y avoir une incohérence dans les rapports, dans la mesure où le chapitre abordant les 'Questions transversales' souligne l'emploi des jeunes comme une préoccupation majeure, et pourtant, la question n'est pas clairement soulevée dans les chapitres thématiques. Cette incohérence dans les questions liées aux jeunes, risque de miner les solutions coordonnées aux défis des jeunes.

La participation des jeunes aux processus décisionnels est mentionnée dans certains rapports étant donné que ce point se rapproche des questions transversales que constituent l'éducation des jeunes, le développement et l'intégration des compétences ainsi que le chômage. Le rapport du Burkina Faso (2008, p. 377), par exemple, mentionne la création du 'Forum national de la jeunesse' comme plateforme annuelle pour impliquer les jeunes dans la prise de décisions. Compte tenu de la taille relative de la population de jeunes sur le continent et de l'ampleur des problèmes auxquels les jeunes sont confrontés en matière d'éducation et d'emploi, il serait utile, dans le cadre du processus du MAEP, de déterminer la place accordée aux jeunes dans le processus décisionnel dans les pays en cours d'évaluation.

ÉDUCATION ET EMPLOI

L'éducation / le développement des compétences / l'intégration et le chômage / le sous-emploi, les deux principaux ensembles de questions se rapportant aux jeunes, mis en évidence, sont inextricablement liés. Dans les pays où l'éducation et le développement des compétences constituent un problème, il est fort probable que le chômage ou le sous-emploi s'en suivent. Parallèlement, dans les pays où le chômage et le sous-emploi sont considérés comme des problèmes, c'est en partie en raison de l'insuffisance, de la médiocrité ou de l'inadéquation de l'éducation ou du développement des compétences. La section ci-dessous examine successivement les différentes questions relatives aux jeunes

Figure 1
Fréquence du groupe de mots 'jeunes' par document (occurrences par dix mille mots)



soulevées dans les CRR, en tirant des exemples des rapports eux-mêmes, dans le but de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les jeunes en général.

Éducation

La discussion dans les CRR révèle trois défis majeurs en matière d'éducation : les effectifs ; la qualité couplée à la coordination ; et la synergie de l'enseignement secondaire et supérieur. L'éducation et le développement de compétences des jeunes mentionnés dans la présente section sont discutés en se basant essentiellement sur l'enseignement secondaire et la formation universitaire ou technique et professionnelle. Toutefois, il convient de noter que, dans de nombreux pays du continent, la question de la généralisation et, en fait, du maintien de l'enseignement primaire universel reste un défi qui continue d'avoir de graves répercussions sur les jeunes souhaitant passer à des niveaux d'éducation plus élevés (UNDP 2014).

La Figure 2 montre que le nombre moyen de références aux mots appartenant au groupe de mots 'Éducation' dans les CRR était de 38 par dix mille. L'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, Maurice, le Mozambique, le Rwanda et la Tanzanie ont tous dépassé cette moyenne et le rapport sur la Sierra Leone contient le plus grand nombre de références à l'éducation (51). Deux des 16 pays, à savoir le Bénin et le Burkina Faso, citent l'éducation des jeunes, le développement et l'intégration des compétences comme questions transversales, tandis que la Tanzanie cite la qualité (et l'inégalité) de l'éducation comme question plus vaste.

La Figure 2 montre que, dans la plupart des rapports, la fréquence des mots relatifs à l'Éducation était particulièrement élevée dans le chapitre 'Développement', avec une moyenne de 97 par dix mille mots - soit plus du double de la moyenne dans le chapitre venant en seconde position en termes de fréquence élevée (41 dans le chapitre traitant de 'Politique'). Cela n'est pas surprenant étant donné que l'éducation, telle qu'énoncée dans l'introduction de ce

chapitre, est un objectif socio-économique clé et est traitée de diverses manières dans cette section du questionnaire. Les objectifs 1 et 2 de la section abordant l'aspect 'Politique' traitent du développement durable et de l'élimination de la pauvreté; l'objectif 3, question 2, examine spécifiquement l'effet des politiques et des mécanismes sur les indicateurs sociaux, parmi lesquels l'inscription des jeunes dans des établissements d'enseignement.

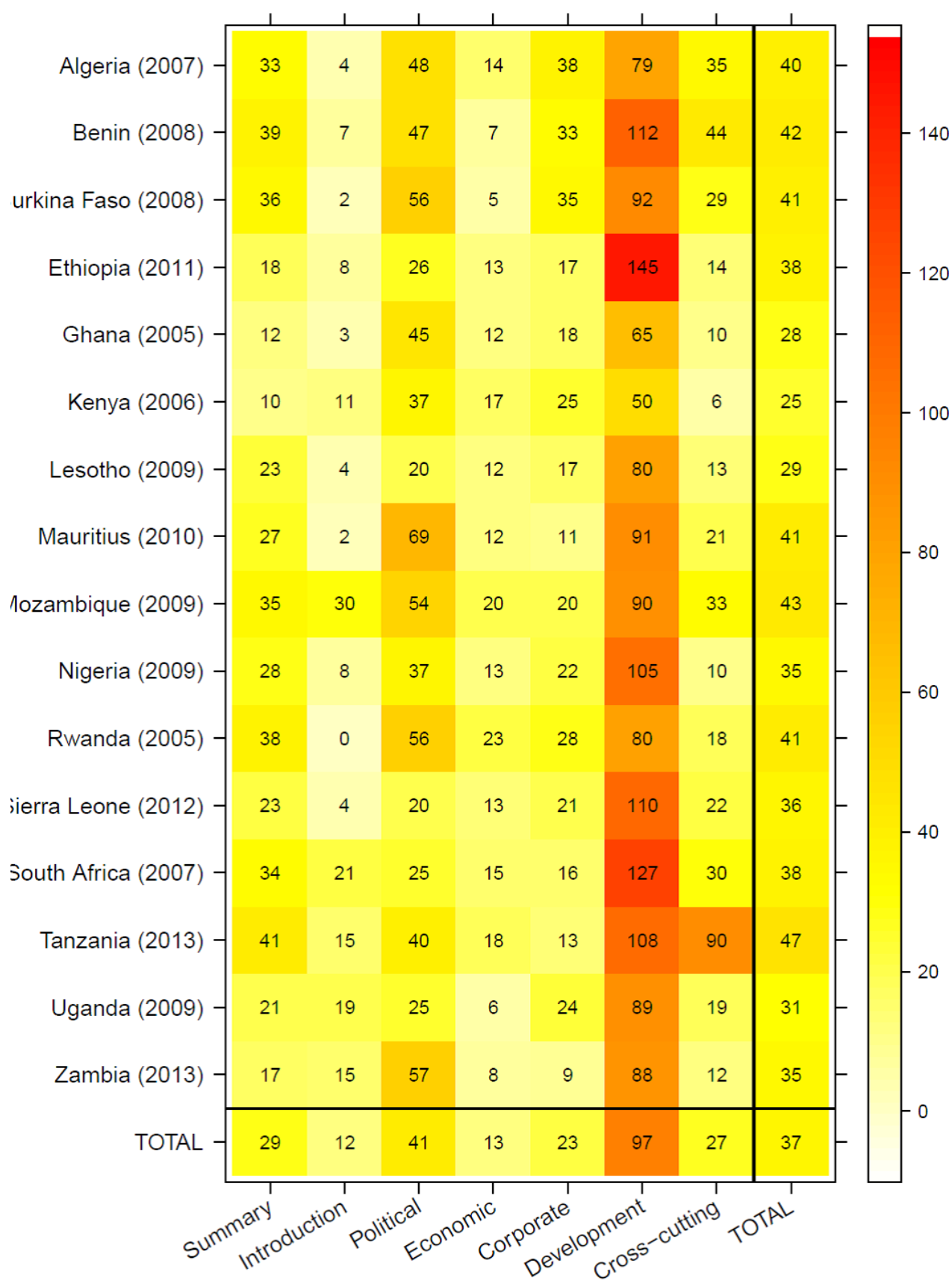
Enseignement secondaire et tertiaire

Une lecture des rapports suggère que plus le niveau d'éducation est élevé, plus le taux de scolarisation est bas. Les statistiques de la Banque mondiale (2012) appuient ces résultats, en indiquant que le taux brut de scolarisation au niveau secondaire en Afrique subsaharienne est de 35% et au niveau tertiaire, il est beaucoup plus faible - à peine 6%. Il ressort du rapport sur le Burkina Faso (2008, p. 344) que seulement 36,4% des enfants du primaire terminent leurs études et que, dans ce rapport, il y a un écart entre le taux d'achèvement des garçons (40,3%) et celui des filles (32,4%). En dépit du taux d'abandon élevé, en raison du taux de croissance élevé de la population de jeunes, le nombre de sortants de l'enseignement secondaire augmente de manière stable. De même, le rapport sur le Bénin (2008, p. 263) indique qu'entre 1994 et 2005, le nombre de jeunes abandonnant l'école secondaire est passé de 9 964 à 34 415. Au niveau universitaire, toutefois, les statistiques de 2002 indiquent qu'il n'y avait que 478 élèves par 100 000 personnes - et de ce nombre il y avait quatre fois plus d'étudiants hommes que d'étudiants femmes (Benin CRR 2008, p260).

Une étude réalisée par International Growth Centre (ICG), qui s'est particulièrement appuyée sur une recherche effectuée au Ghana, a révélé que plusieurs facteurs diminuent la perspective de voir les jeunes s'inscrire au secondaire en Afrique, dont notamment la barrière financière, et le fait d'être plus âgés que l'apprenant moyen, le fait de réaliser une performance inférieure à la moyenne à l'école primaire et le fait d'être devenu sexuellement actifs (Duflo, Dupas &

Figure 2

Fréquence du groupe de mots 'Éducation' par document (occurrences par dix mille mots)



Kremer 2012). Le rapport sur le Ghana (2005, p. 28) remarque que bien que le gouvernement ait une politique louable qui assure une éducation universelle gratuite, les parties prenantes de certaines régions se sont plaintes d'avoir eu à payer jusqu'à 50 USD par enfant pour les frais de scolarité dans des écoles publiques, en plus d'autres dépenses que la plupart des parents n'ont pas les moyens de payer. Cette situation illustre quelques-unes des difficultés auxquelles les états font face pour combler l'écart entre la création de politiques et leur mise en œuvre réussie. L'étude de l'ICG, tout comme les CRR du MAEP, a indiqué que, dans l'ensemble, que les filles sont moins susceptibles de poursuivre des études secondaires que les garçons. C'est un point crucial, car l'étude a également révélé que l'enseignement secondaire peut avoir 'un impact beaucoup plus grand que l'enseignement primaire sur les avantages à long terme, la santé, la fécondité, l'égalité des sexes et la participation civique et politique' (Duflo, Dupas & Kremer 2012, p1).

Qualité

Bien que l'inscription des étudiants dans des établissements scolaires constitue un combat en soi, s'assurer qu'ils reçoivent un certain niveau d'instruction qui leur permette de s'intégrer avec succès dans la vie sociale, économique et politique devient un défi de plus en plus préoccupant. Dans les cas où l'infrastructure éducative est fragile, ceci est exacerbé par la demande pesant sur le système éducatif venant du nombre croissant de jeunes gens désireux d'avoir accès à une éducation. L'augmentation des effectifs au niveau secondaire doit être réalisée parallèlement à l'amélioration de l'offre de service. Winthrop (2011, p193) affirme qu'un jeune Africain qui passe huit ans à l'école mais n'acquiert que les bases de la lecture, du calcul et de la réflexion critique, encoure davantage le risque de connaître une situation plus difficile que son camarade qui a fait six d'études mais en ressort avec la capacité de lire et de comprendre, d'effectuer des calculs mathématiques de base et de résoudre des problèmes. De plus, les données nationales montrent une corrélation positive

entre la couverture éducative et les niveaux d'apprentissage moyens, ce qui suggère que les pays qui améliorent la qualité de leurs systèmes éducatifs verront une augmentation du nombre d'inscriptions (Winthrop 2011, p192).

La logique est par conséquent que l'augmentation des effectifs et de la qualité faite en tandem, aura un effet de renforcement mutuel.

Les rapports du MAEP laissent cependant à penser que la qualité de l'enseignement secondaire et supérieur en Afrique est définie par une pénurie générale de ressources (humaines et matérielles). Dans le cas de la Tanzanie, le CRR fait observer que la promotion des effectifs de l'enseignement secondaire n'est pas coordonnée à une augmentation du nombre d'enseignants qualifiés, de matériel d'apprentissage et d'enseignement et des salles de classe. Le rapport de la Tanzanie (2013, p. 231) note que les programmes et les méthodes d'enseignement sont inappropriés et dépassés – ils tendent à se concentrer sur la théorie plutôt que sur la connaissance pratique et la mémorisation plutôt que l'analyse et la résolution de problèmes. Le Burkina Faso (2008, p376) note un problème similaire au niveau de l'enseignement post-secondaire, où plus de 150 000 jeunes travaillent comme apprentis, mais manquent de méthodes pédagogiques cohérentes et de formateurs qualifiés. Ces conditions ont pour conséquence une population de jeunes mal équipée pour aller de l'avant. Une enquête d'experts sur les perspectives économiques en Afrique (AEO) dans 36 pays d'Afrique a révélé que 41% des répondants ont identifié un manque général de compétences parmi les demandeurs d'emploi comme un obstacle majeur à l'emploi (AEO 2012).

Coordination et synergie

Enfin, si les élèves peuvent s'inscrire dans des établissements d'enseignement secondaire et supérieur et réussissent à recevoir une éducation de qualité, cette éducation leur permettra-t-elle de s'intégrer avec succès dans

la société dans laquelle ils se trouvent ? Le rapport du Bénin (2008, p. 251) fait observer qu'il y a peu de synergie entre les exigences en matière d'éducation et de lieu de travail et note ainsi la nécessité de coordonner les efforts visant à renforcer les capacités techniques dans les universités, les centres et instituts spécialisés, la formation sur le tas et l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF). De même, et plus précisément, le rapport du Burkina Faso (2008, p376) note que 'l'éducation ne dote pas les jeunes des compétences requises pour réussir sur le marché du travail, notamment en ce qui concerne la formation technique et professionnelle dans des domaines tels que l'électricité et la mécanique, les nouvelles technologies de l'information, l'ébénisterie, la tapisserie et le travail du bois'.

Ce manque de compétences peut en partie s'expliquer par la 'mentalité' des jeunes Africains qui croient qu'ils devraient être employés dans des emplois en col blanc et considèrent la formation professionnelle comme inférieure aux études universitaires (UNECA & UNPY 2011, p4) . Selon des conclusions similaires, des recherches menées par African Economic Outlook (2012) ont montré que, bien que l'agriculture contribue à environ 13% du PIB de l'Afrique, seuls 2% des étudiants se spécialisent dans l'agriculture, sapant ainsi le potentiel du continent à exploiter les marchés internationaux de produits agricoles transformés. L'étude recommande que les systèmes d'enseignement supérieur en Afrique se diversifient davantage pour combler le besoin en niveaux variés de compétences et d'éducation. Il est intéressant de noter que des rapports tels que celui du Burkina Faso permettent de déterminer précisément là où il y a un manque de compétences dans l'économie, mais cette connaissance ne semble pas se refléter dans le secteur de l'éducation (ou peut-être qu'il y a un problème avec la mise en œuvre suggérée de changements de politiques).

L'inadéquation entre l'éducation et les compétences que les jeunes reçoivent et les besoins de l'économie dont ils font partie se traduit souvent dans la difficulté des jeunes à

s'intégrer efficacement sur le marché du travail. Les recherches menées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (2012, p. 7) ont confirmé que les taux élevés de postes à pourvoir en présence d'un chômage massif confirment l'existence de disparités de compétences. L'étude a révélé que cette situation était plus aiguë dans les pays à revenu intermédiaire. Par ailleurs, il a été constaté que les déséquilibres entre les compétences des jeunes et ce que le système éducatif offre sont d'autant plus grands que les pays deviennent plus riches (AEO 2012). Des statistiques récentes de l'Afrique du Sud confirment cette constatation, sachant qu'entre 2008 et 2014 le niveau de scolarité s'est amélioré pour les jeunes, mais que leurs perspectives sur le marché du travail se sont détériorées. Cette situation a été imputée aux faiblesses structurelles du marché du travail, en particulier à l'inadéquation compétences / emploi, attribuée, du moins en partie, aux changements technologiques et à la demande conséquente de compétences en production moderne qui reste actuellement insatisfaite (Statistics South Africa 2014).

L'éducation et le développement des compétences affectent également la capacité des jeunes à s'intégrer plus efficacement dans la société et à devenir des citoyens actifs. Les jeunes sont souvent incapables de participer aux processus législatifs ou budgétaires liés aux questions qui les concernent. Le rapport de l'Algérie (2007, p315) note que les organisations de jeunesse 'ne disposent pas des ressources humaines et matérielles nécessaires pour leur permettre d'être des parties prenantes légitimes dans les institutions gouvernementales'.

Solutions proposées dans les CRR

Les différents rapports du MAEP font des propositions intéressantes pour surmonter les obstacles liés à l'éducation sur la base des expériences des pays en cours d'évaluation. Ces propositions valent la peine d'être partagées étant donné que les pays semblent faire face à des défis similaires - mais à des degrés variés :

- Sensibiliser le public aux avantages d'envoyer les enfants à l'école secondaire entraînerait

- une augmentation des inscriptions ;
- Il est important de considérer les obstacles financiers à l'éducation et la manière dont l'éducation dans des contextes spécifiques pourrait être rendue plus accessible, peut-être par le biais de financements publics ;
- Des évaluations et une certification de bonne qualité et suivant les normes dans les écoles de formation professionnelle et technique amélioreraient le statut accordé à ces compétences ;
- Un organe de coordination au sein du gouvernement chargé des questions liées aux jeunes serait utile pour créer une synergie entre les diverses politiques relatives aux jeunes ; et
- L'augmentation de la participation des jeunes aux processus de prise de décisions sur les politiques qui les touchent contribuerait à l'élaboration de politiques plus appropriées.

Emploi

Les rapports soulèvent deux grands défis liés à l'emploi des jeunes. Le premier est la question du chômage, le deuxième, et la question connexe, est le sous-emploi. Ces deux questions sont considérées comme des préoccupations majeures, notamment en ce qui concerne 'la poussée de jeunesse'. La définition standard de l'OIT du chômage comprend 'les personnes au-dessus d'un certain âge qui, au cours de la période de référence, étaient sans travail, sont actuellement disponibles pour travailler et cherchent du travail' (ILO 2011, p16)

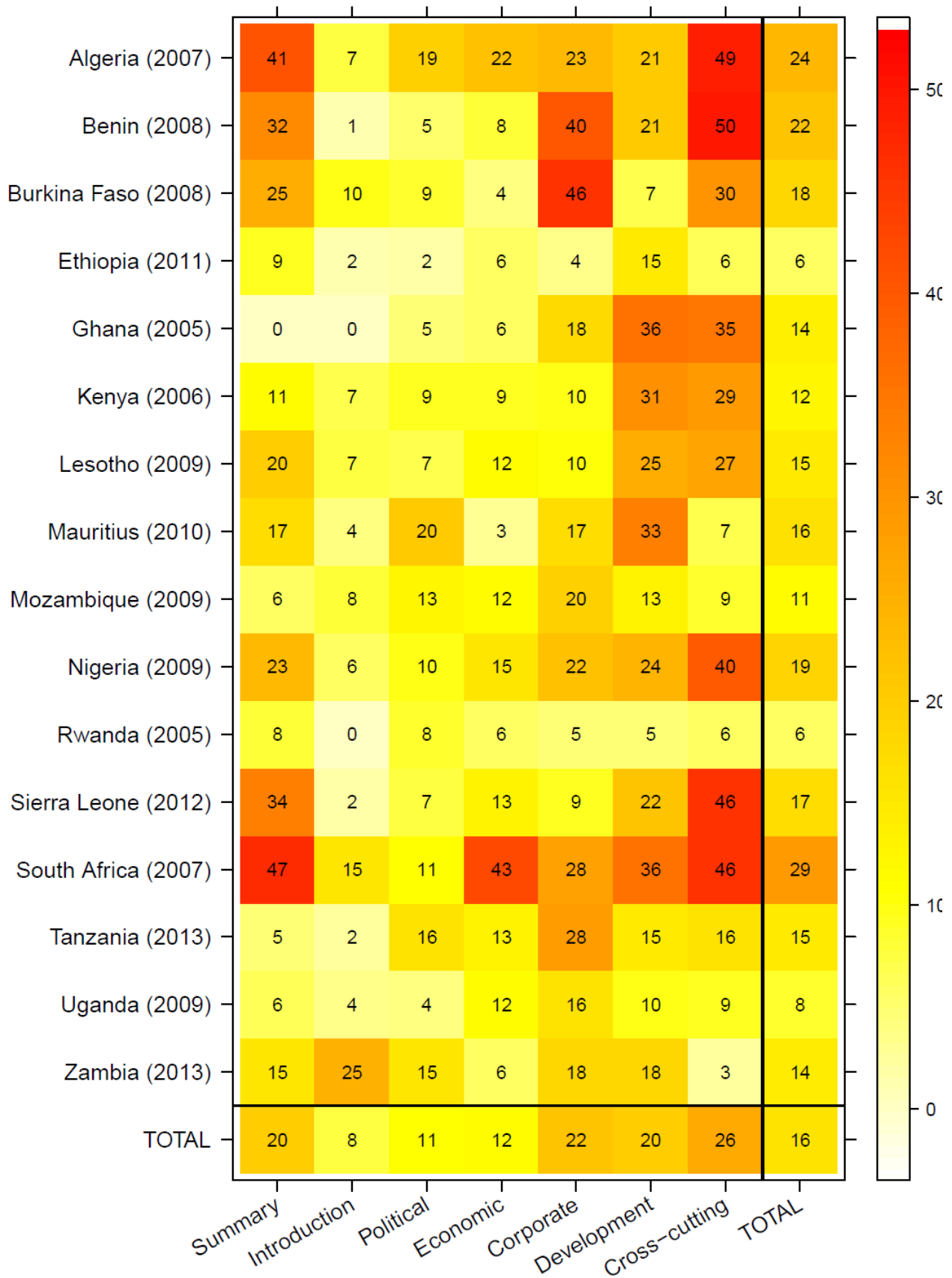
Les causes du chômage varieront selon le contexte. Sans doute, la forme la plus répandue de chômage en Afrique est ce que l'on appelle le 'chômage structurel'. Il s'agit des personnes qui sont exclues - peut-être de façon permanente - du marché du travail en raison d'une 'inadéquation entre le nombre de personnes à la recherche d'un emploi et le nombre d'emplois disponibles' (The Economist 2014). Cela diffère du chômage frictionnel et cyclique, qui 'renvoie aux personnes qui se déplacent entre les emplois et aux personnes temporairement mises à pied pendant une

période de ralentissement' ; type de chômage auquel les économies en Afrique sont également sensibles (The Economist 2014). Dans les cas où les économies ne sont pas en mesure d'absorber le nombre de jeunes diplômés qui entrent sur le marché, ces jeunes peuvent se retrouver dans une situation de sous-emploi - travailler dans le secteur formel dans des postes non adaptés à leurs qualifications ou peuvent passer à l'économie informelle. L'économie informelle existe en dehors du cadre de réglementation et d'octroi de licences de l'État et se caractérise par son faible niveau d'organisation et son faible niveau de productivité (The World Bank Group). Il convient également de considérer qu'à l'avenir les statistiques sur le chômage des jeunes incluront les jeunes qui cherchent activement un emploi et non pas ce que l'on appelle le 'chômage déguisé'. Cette situation est particulièrement répandue dans les économies rurales et renvoie à des personnes travaillant, par exemple, dans les petites exploitations familiales en tant qu'agriculteurs de subsistance. Ces personnes ne sont pas considérées comme étant au chômage, mais ne reçoivent pas de salaire formel et peuvent bien vivre en dessous du seuil de pauvreté (ILO 2012, p5).

Trois des 16 rapports – à savoir ceux de l'Algérie, du Kenya et de la Sierra Leone - mentionnent le 'chômage des jeunes' comme question transversale. Selon les enquêtes menées par l'Agence nationale de l'emploi en Algérie en 2006, 85% des chômeurs étaient âgés de 16 à 39 ans (Algeria APRM CRR, p314). Le rapport de Sierra Leone (2012) enregistre également un taux de chômage élevé chez les jeunes - 45,8%. Les rapports de l'Afrique du Sud et du Lesotho listent le chômage de manière plus générale comme question transversale, mais ces pays sont susceptibles de faire face à des problèmes similaires à ceux cités plus haut en raison de la taille croissante de leur population de jeunes (et plus généralement, celle de l'Afrique subsaharienne).

La Figure 3 montre des fréquences de mots relativement élevées par dix mille mots pour le groupe de mots 'Emploi' dans les chapitres de

Figure 3
Fréquence du groupe de mots 'Emploi' par document (occurrences par dix mille mots)



tous les rapports pays, ce qui laisse présumer que l'emploi est une question majeure sur le continent. Cependant, la carte thermique met en évidence des fréquences de mots significativement plus élevées dans les chapitres 'Gouvernance d'entreprise' (22 par 10 000 mots), 'Développement socio-économique' (20) et 'Questions transversales' (26), comparé aux chapitres 'Démocratie', 'Bonne gouvernance politique' (11) et 'Gouvernance et gestion économique' (12).

Deux objectifs dans la section 'Gouvernance d'entreprise' créent un espace de discussions sur la question de l'emploi. L'objectif 1, question 3, traite des facteurs internes et externes qui ont un impact sur l'activité des entreprises (ce qui inclut les défis de l'activité économique). L'objectif 2, question 2 porte sur la mesure dans laquelle les entreprises répondent aux préoccupations des communautés dans lesquelles elles exercent leurs activités. Étant donné le taux de chômage généralement élevé, et en particulier le taux de chômage chez les jeunes, en Afrique, il est probable que cette question soit traitée dans ce groupe d'objectifs. Dans la section 'Développement socio-économique', deux objectifs en particuliers créent un espace de discussion sur l'emploi – l'objectif 1, question 1 porte sur la promotion de l'autosuffisance et du développement durable. De même, l'objectif 2, question 2 traite de l'accélération du développement socio-économique, du développement durable et de l'élimination de la pauvreté.

La Figure 3 montre que le nombre moyen de références aux mots appartenant au groupe de mots 'Emploi' dans les CRR était de 16 par 10 000 mots. L'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Nigéria et la Sierra Leone sont tous au-dessus de la moyenne de références liées à l'emploi, mais l'Afrique du Sud se distingue de ce groupe, avec une moyenne de références liées à l'emploi de 29 fois par dix mille mots.

Chômage

Le problème du chômage et du sous-emploi chez les jeunes en Afrique apparaît dans les CRR du MAEP comme une question à deux volets qui couvre à la fois l'offre et la demande. Le premier volet concerne le ravitaillement en jeunes sur le marché du travail. La conséquence de l'insuffisance ou de l'inadéquation de l'éducation, du développement des compétences et de l'intégration (décrites ci-dessus) est une population de jeunes mal équipée pour répondre aux critères d'emploi dans l'économie formelle. Tous les pays dans cette étude ont connu des défis semblables à cet égard, mais à des degrés différents en raison de contextes différents.

Le rapport de la Sierra Leone (2012, p348), par exemple, relève que des années de conflit ont eu un impact profond sur la qualité de l'éducation dans le pays. L'éducation de nombreux jeunes a été interrompue, ou, a en effet, été arrêtée, par le conflit, entraînant ainsi l'absence de compétences requises chez un grand nombre de jeunes qui sans ces dernières se retrouvent dans l'incapacité de s'intégrer dans la société. En revanche, le rapport du Kenya (2006, p249) indique que l'insuffisance des investissements et du développement de l'infrastructure éducative dans le pays est un facteur primordial pouvant résulter de la corruption et de la mauvaise gestion au sein des structures gouvernementales. Le rapport sud-africain (2007, p274) attribue les défis structurels de chômage du pays à l'économie héritée de l'apartheid, qui a défavorisé la majorité des Sud-Africains.

Le deuxième volet concerne la demande en jeunes travailleurs sur le marché. Le taux de croissance démographique des jeunes dépasse de loin le rythme auquel les économies se développent dans certains pays, ce qui entraîne une incapacité à absorber les jeunes diplômés. En Zambie, par exemple, environ 280 000 jeunes travailleurs entrent sur le marché du travail chaque année, créant ainsi une 'armée de réserve' de jeunes sans emploi (ILO 2012, p4). Il est intéressant de noter que le rapport

sud-africain (2007, p274) utilise un langage similaire, faisant référence à une 'grande armée de chômeurs'.

La question du 'chômage structurel' est spécifiquement mise en exergue dans le CRR sud-africain (2007, p. 274), mais le problème n'est certainement pas inhabituel sur tout le continent. Cette situation a des répercussions évidentes sur les personnes qui en souffrent (à commencer par la pauvreté), mais elle a également des implications plus larges pour l'économie, où ce chômage pèse énormément sur les budgets de sécurité sociale (The Economist 2014). Une partie de la solution à un chômage structurel généralisé, sera nécessairement de faire face à la faiblesse des économies africaines. Le rapport de la Sierra Leone (2012, p249) décrit l'économie du pays (et ce n'est pas le seul cas) comme étant affaiblie par : 'l'investissement privé limité ; le faible pouvoir d'achat local ; des infrastructures délabrées, une faible capacité de mise en œuvre, un système judiciaire fragile et la corruption', qui vont retarder la demande de l'économie en jeunes diplômés.

Au-delà du chômage structurel, la crise économique et financière mondiale de 2008/9 a révélé que les politiques macroéconomiques de certaines économies africaines dépendent trop des produits d'exportation, ce qui les rend vulnérables à un certain chômage cyclique. Statistics South Africa a indiqué que depuis 2009 les taux de chômage des jeunes sont passés de 21 à 25 points de pourcentage de plus que ceux des adultes (Smith 2015).

Sous-emploi

Beaucoup de jeunes en Afrique se retrouvent dans une situation de sous-emploi plutôt que de chômage, occupant des postes 'caractérisés par un faible rendement, de longues heures de travail, une sécurité personnelle et de l'emploi limitée, une protection sociale inexistante et un énorme déficit de travail décent'(ILO 2012, p5). Alors que certains trouveront des opportunités au-dessous de leur 'niveau de qualification' dans l'économie formelle, un nombre important

cherchera des positions dans l'économie informelle.

Le rapport algérien (2007, p344) note que 'les jeunes chômeurs ont été engagés dans le marché parallèle qui reçoit généralement des marchandises de contrebande et pratique son commerce dans les espaces ouverts. Parfois, ils occupent les routes principales des grandes villes, comme c'est le cas dans la capitale'. Bien que cette déclaration énonce clairement certains des aspects négatifs de l'existence d'une économie informelle importante, il convient de noter que la contribution du secteur informel au PIB en Afrique subsaharienne est plus élevée que dans toute autre partie du monde. Les études de l'OIT en 2002 ont suggéré que le secteur informel contribue à près de 55% du PIB de la région et à 77% de l'emploi non agricole (ILO 2013, p5). Les résultats du rapport du Bénin (2008, p.295) indiquent que 95% des jeunes travaillent dans le secteur informel. Étant donné les statistiques ci-dessus en lien avec l'inscription des jeunes, et en particulier des filles, dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, il n'est pas surprenant que les femmes soient très actives dans l'économie informelle (et sous-représentées dans les activités à très hauts revenus). Dans ce secteur, les femmes sont encore plus défavorisées, en concurrence avec leurs homologues masculins, malgré leur niveau relativement bas d'éducation et de bases en connaissances commerciales (Mirand 2015).

Solutions proposées dans les CRR

Plusieurs mesures clés visant à réduire le taux de chômage chez les jeunes émergent des différents rapports du MAEP :

- Il est nécessaire d'adopter une approche holistique des questions de chômage des jeunes, en reconnaissant que l'éducation et le développement des compétences sont les premières étapes d'une solution ;
- Savoir où se situent les défis et les opportunités des jeunes est un élément essentiel pour trouver des solutions appropriées. Cela pourrait se faire par le

biais d'une base des données sur les jeunes comme celle en Algérie ;

- La coopération entre le secteur public et le secteur privé, y compris avec les jeunes, est essentielle pour cerner les écarts existant du marché du travail. Cela pourrait prendre la forme d'une réunion annuelle comme celle qui a eu lieu au Burkina Faso ;
- La coordination des politiques gouvernementales par l'intermédiaire d'un point focal ou d'une commission est utile pour assurer la synergie - comme c'est le cas en Sierra Leone ; et
- Des programmes de stages et d'apprentissage efficaces permettant aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle, les rendant plus commercialisables et réduisant le taux de chômage.

LES CONSÉQUENCES PERÇUES DES DÉFIS LIÉS AUX JEUNES

Selon les CRR, le grand nombre de jeunes non / sous-instruits et non / sous-employés ont eu, et devraient continuer à avoir, de graves implications politiques, économiques et sociales pour les différents pays inclus dans cette étude.

Instabilité politique

Le risque accablant associé au chômage des jeunes, comme souligné dans les rapports de l'Algérie, du Kenya et de la Sierra Leone, est celui de l'instabilité politique. Dans le rapport algérien (2007, p344), on craint que 'les jeunes chômeurs soient disponibles pour les groupes terroristes et extrémistes qui contestent l'ordre politique actuel'. Dans le rapport de la Sierra Leone, on compare le taux de chômage actuel à la marginalisation économique et l'exclusion sociale et politique qui ont mené à la guerre civile dans ce pays. Le rapport explique comment les deux partis politiques dominants - le SLPP et l'APC - ont fait appel aux jeunes chômeurs et, dans les zones urbaines combien ils étaient largement dépendants du soutien de ces derniers qui servaient également de fantassins de leurs partis (Sierra Leone APRM CRR 2012, p348).

Instabilité sociale

Bien que tous les rapports ne présentent pas d'inquiétude immédiate ou de risque quant à l'instabilité politique, une question beaucoup plus répandue est celle de l'instabilité sociale, qui comprend des crimes tels que le vol, les attaques et le meurtre, mais aussi les 'maux sociaux' tels que 'la consommation et le trafic de drogues, le sida, la prostitution et la violence, qui, à leur tour, menacent la stabilité sociale du pays' (Algeria 2008, p314). Une situation similaire est décrite dans le rapport sur le Kenya, où la pauvreté et la marginalisation des jeunes sont liées à la prostitution et au mariage précoce (Kenya 2006, p108). Le rapport sur l'Afrique du Sud (2007, p. 274) développe les conséquences sociales précitées du chômage pour inclure d'autres questions sociales telles que: 'des difficultés financières graves et une aggravation de la pauvreté; un niveau d'endettement insupportable, les sans domicile fixe et le stress lié au logement; l'atrophie des compétences professionnelles et de la mauvaise santé; les tensions et ruptures familiales; l'ennui; l'aliénation; la honte et la stigmatisation; l'isolement social accru; la criminalité; et l'érosion de la confiance en soi et de l'estime de soi'. Bien que beaucoup de ces questions concernent également les chômeurs en général, elles sont particulièrement applicables aux jeunes chômeurs.

Manque de développement économique durable

La troisième conséquence de l'existence d'une population de jeunes insuffisamment qualifiés et sans emploi est l'incapacité de ce groupe à contribuer de manière significative au développement économique durable. Les secteurs informels relativement importants trouvés à travers le continent offrent un certain soulagement de la pauvreté et contribuent au PIB global des comtés, mais dans leur forme actuelle n'offrent pas de croissance durable à long terme. Comme l'indique le rapport sur le Burkina Faso (2008, p. 363), le secteur 'se caractérise par des modes de production modestes (et souvent archaïques), par l'utilisation de techniques intensives de main-d'œuvre, par une faible productivité, par une

transmission détaillée du savoir-faire (à travers l'apprentissage) sur le lieu de travail, ainsi que par un accès plus ouvert et donc une variété d'opérateurs économiques.'

CONCLUSIONS

Les points de vue exprimés dans les CRR du MAEP indiquent que les obstacles actuels qui minent l'éducation des jeunes et l'emploi sur le continent pourraient contribuer à l'instabilité sociale, politique et économique. Tout en étant conscient de la menace réelle d'instabilité que connaissent certains pays, il est important de ne pas tomber dans le piège considérer la question des jeunes comme un défi plutôt que comme une opportunité. Les questions relatives à l'éducation et à l'emploi dont il est question dans le présent document ne sont pas insurmontables : certains pays ont plus de succès que d'autres. Le processus du MAEP permet le partage des meilleures (et pires) pratiques, l'apprentissage par les pairs et, en fin de compte, l'adoption de politiques plus efficaces menant au développement durable.

Certains des pays évalués attirent l'attention sur des questions semblables liées aux jeunes, comme par exemple, le Bénin et le Burkina Faso, qui mettent l'accent sur les questions d'éducation et de formation comme défi majeur, tandis que l'Algérie, le Kenya et la Sierra Leone mettent en lumière les problèmes liés à l'emploi. Ce document, cependant, a trouvé que ces questions étaient inextricablement liées. En outre, les pays qui citent l'éducation comme question transversale dans le premier rapport du CRR sont très probablement les pays qui citent l'emploi comme problème dans leur deuxième rapport. Ces questions ont donc été discutées de manière séquentielle (de l'éducation à l'emploi) afin d'avoir une vision plus holistique des défis auxquels sont confrontés les jeunes en Afrique.

Le niveau général de l'enseignement secondaire et tertiaire dans les pays de cette étude est entaché d'inscriptions relativement mauvaises

et sexuées, de normes d'éducation inappropriées et inadéquates et d'un manque de synergie et de coordination entre le système éducatif et le marché. Dans le cas de figure où les étudiants peuvent terminer leurs études secondaires ou tertiaires, les compétences acquises ne sont souvent pas adaptées à l'intégration dans la société, et au marché du travail en particulier. Plusieurs pays décrivent le chômage et le sous-emploi des jeunes. Ces questions sont à la fois liées à l'offre d'une part, en raison du nombre insuffisant de jeunes possédant les compétences appropriées qui entrent dans le marché, et à la demande d'une autre part, du fait que les économies des pays ne progressent pas à un rythme suffisant pour absorber le nombre croissant de jeunes recherchant un emploi. Ces défis essentiellement liés à l'offre et à la demande créent un cycle qui s'auto-perpétue dans lequel les jeunes qui manquent de qualification ne pourront pas intégrer le marché formel et stimuler l'économie, et sans croissance économique durable, il continuera d'y avoir une pénurie d'emplois.

Cet article a démontré combien les problèmes liés aux jeunes peuvent être plus perçus dans certains dossiers thématiques que d'autres. Le groupe de mots 'jeunes' a été mentionné principalement dans le chapitre 'Politique', dépassant de loin les références dans les autres chapitres. De même, l'éducation a été abordée plus en détail dans le chapitre 'Développement' et l'emploi dans les chapitres 'Développement' et 'Entreprise'. Bien que le questionnaire oriente les discussions dans les rapports du MAEP et fasse ressortir des informations précieuses, à l'avenir il devrait y avoir une discussion plus équilibrée tout au long du rapport pour jeter les bases de solutions holistiques.

RECOMMANDATIONS

Adopter une approche holistique : Les solutions proposées pour relever les défis liés aux jeunes devront reconnaître la nature interdépendante des enjeux et les multiples parties prenantes concernées. Bien que le questionnaire révisé

du MAEP inclue davantage de questions sur les jeunes, ces questions devraient être intégrées dans les domaines thématiques. Une attention particulière devrait être accordée au niveau de coordination existant entre les organisations des secteurs public et privé en matière d'éducation et de l'emploi, en veillant à ce que les programmes politiques, sociaux, économiques ainsi que les politiques des entreprises soient alignées afin de faciliter l'intégration de l'éducation des jeunes à l'emploi. Le secteur privé est en mesure de fournir un aperçu précieux des lacunes dans les compétences des jeunes entrant sur le marché, ainsi que de prévoir les futures demandes de compétences. Ce conseil serait utile pour créer des politiques gouvernementales coordonnées en ce qui concerne les jeunes. Il serait utile de surveiller l'espace d'échange entre le gouvernement et les entreprises par le biais des rapports du MAEP.

Comprendre les obstacles et formuler des recommandations ciblées sur les politiques

: Parmi les obstacles à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou tertiaires peuvent figurer par exemple : les finances, l'âge, le mauvais rendement scolaire primaire et l'activité sexuelle précoce ou le mariage. L'emploi des jeunes peut être affecté par des facteurs liés à la qualité et à la pertinence de l'éducation ou des compétences que les jeunes ont ou n'ont pas reçues, ou à la taille relative de l'économie dans laquelle ils s'intègrent. Pour élaborer des solutions, il est essentiel de partir d'une compréhension claire des obstacles propres au contexte qui se posent à ce groupe démographique et, à partir de là, d'élaborer des réponses ciblées.

Comblent les écarts : Il existe une possibilité de coopération entre les organisations publiques et privées pour combler les écarts entre l'éducation et l'emploi et permettre aux jeunes de s'intégrer avec succès dans l'économie. À cet effet, il serait utile que les rapports du MAEP soulignent dans quelle mesure les jeunes ont accès à des opportunités telles que des stages, des programmes d'apprentissage et d'autres

outils de développement des compétences ; et dans quelle mesure ces programmes sont réglementés et comment ils pourraient permettre aux jeunes d'obtenir un emploi à temps plein dans le secteur formel.

Création d'un espace de participation: Dans plusieurs rapports, on mentionne un grand nombre de jeunes marginalisés qui constituent une menace pour la stabilité politique et sociale. L'ampleur des défis auxquels sont confrontés les jeunes sur le continent est sans précédent dans l'histoire du continent et il est impératif d'inclure leurs voix dans les processus décisionnels politiques afin d'assurer la création de politiques appropriées pour relever ces défis. Il convient de noter que le questionnaire révisé du MAEP pose des questions concernant les droits des jeunes et la facilitation de la participation des jeunes aux processus législatifs. Inclure les jeunes dans les processus de prise de décision permettrait une communication bidirectionnelle et un espace pour informer les jeunes des possibilités qui leur sont offertes.

BIBLIOGRAPHIE

- African Development Bank. 2012. 'Africa's youth: The African Development Bank and the demographic dividend'. Available at: www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/GenericDocuments/AFDB%20youth%20doc.pdf.*
- African Economic Outlook. 2012. 'Education & Skills Mismatch'. Available at: www.africaneconomicoutlook.org/en/theme/youth_employment/education-skills-mismatch/*
- African Peer Review Mechanism. 2007. Country Review Report of The People's Democratic Republic of Algeria: APRM Country Review Report no. 5. Midrand: APR Secretariat*
- African Peer Review Mechanism. 2008. Country Review Report of the Republic of Benin: APRM Country Review Report no. 6. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2008. Country Review Report of Burkina Faso: APRM Country Review Report no. 9. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2011. Country Review Report of the Federal Republic of Ethiopia: APRM Country Review Report no. 14. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2005. Country Review Report of the Republic of Ghana: APRM Country Review Report no. 1. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2006. Country Review Report of the Republic of Kenya: APRM Country Review Report no. 3. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Kingdom of Lesotho: APRM Country Review Report no. 12. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2010. Country Review Report of the Republic of Mauritius: APRM Country Review Report no. 13. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Republic of Mozambique: APRM Country Review Report no. 11. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Federal Republic on Nigeria: APRM Country Review Report no. 8. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2005. Country Review Report of the Republic of the Republic of Rwanda: APRM Country Review Report no. 2. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2012. Country Review Report of the Republic of Sierra Leone: APRM Country Review Report no. 15. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2007. Country Review Report of the Republic of South Africa: APRM Country Review Report no. 4. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2013. Country Review Report of the Republic of the United Republic of Tanzania: APRM Country Review Report no. 17. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2009. Country Review Report of the Republic of Uganda: APRM Country Review Report no. 7. Midrand: APR Secretariat.*
- African Peer Review Mechanism. 2013. Country Review Report of the Republic of Zambia: APRM Country Review Report no. 16. Midrand: APR Secretariat.*
- APRM. 2004. 'Country Self-Assessment for the African Peer Review Mechanism' (Questionnaire). Available at: www.content.eisa.org.za/sites/eisa.org.za/files/imports/import-data/aprm/pdf/APRM_Self_Assessment_Questionnaire.pdf*

APRM. 2013. 'Revised Country Self-Assessment for the African Peer Review Mechanism' (Questionnaire). Available at: www.afrimap.org/english/images/treaty/APRM%20Revised%20Questionnaire%206%20Aug%2012%20EN.pdf

African Union Commission. 2006. African Youth Charter. Available at: esaro.unfpa.org/sites/esaro/files/pub-pdf/CHARTER_English.pdf

Duflo, E, P Dupas & M Kremer. 2012. 'Estimating the Benefit to Secondary School in Africa: Experimental Evidence from Ghana'. Policy brief 2020.

The Economist. 2014. The three types of unemployment. Available at: www.economist.com/blogs/economist-explains/2014/08/economist-explains-8

International Labour Office (ILO). 2011. Key Indicators of the Labour Market (KILM), 7th Edition. Geneva: ILO.

ILO. 2012. Africa's Response to the Youth Employment Crisis: Regional Report: Synthesis of Key Issues and Outcomes from Eleven National Events on Youth Employment in the African region. Geneva: ILO.

ILO Employment Policy Department. 2013. The informal economy and decent work: A policy resource guide, supporting transitions to formality. Geneva: ILO.

Mirand, T. 2015. 'Women working in the informal economy: Challenges and Policy Considerations. Available at': www.osisa.org/buwa/economic-justice/regional/women-working-informal-economy-challenges-and-policy-considerations

Ortiz, I & M Cummins. 2012. 'When the Global Crisis and Youth Bulge Collide: Double the Jobs Trouble for Youth'. Available at: www.unicef.org/socialpolicy/files/Global_Crisis_and_Youth_Bulge_-_FINAL.pdf

Statistics South Africa. 2014. National and provincial labour market: Youth. Pretoria: Statistics South Africa.

UNECA & UNPY. 2011. 'Regional Overview: Youth in Africa'. Available at: social.un.org/youthyear/docs/Regional%20Overview%20Youth%20in%20Africa.pdf

United Nations Development Programme. 2014. 'Achieve universal primary education: Where do we stand?' Available at: www.undp.org/content/undp/en/home/mdgoverview/mdg_goals/mdg2.html

UNESCO. 2011. 'Youth as active citizens in Africa: Youth as partners in African society'. Available at: www.unesco.org/new/en/social-and-human-sciences/themes/youth/strategy-african-youth/

Winthrop, R. 2011. 'Education in Africa: The Story Isn't Over. Current History'. Available at: www.brookings.edu/~media/research/files/papers/2011/6/05-africa-education-winthrop/05_current_history_winthrop.pdf

World Bank Group. 'Concept of Informal Sector'. Available at: Inweb90.worldbank.org/eca/eca.nsf/1f3aa35cab9dea4f85256a77004e4ef4/2e4ede543787a0c085256a940073f4e4 .

ANNEXE A

Méthode de génération de cartes thermiques à partir des rapports des recherches pays du MAEP, à l'aide de la racinisation et du groupement des mots

Grant Masterson et Rod Alence

Chaque évaluation pays du MAEP se culmine par un rapport présenté sous forme de livre. Au vu de la manière dont ces rapports sont compilés et de leur exactitude et fiabilité avérées en matière d'identification des questions de gouvernance essentielles, au sein des États membres du MAEP, ils méritent un examen plus approfondi. Cependant, la longueur et le jargon technique de ces rapports sont souvent cités comme obstacles majeurs à l'étude plus approfondie de leur contenu. Pour parer à ce manquement, l'Institut électoral pour la démocratie durable en Afrique (EISA) a mis à l'essai une méthodologie de fouille de données textuelles, visant à simplifier et à ventiler des questions spécifiques issues des rapports, d'une manière qu'il espère, les rendra plus utiles.

La fouille des données textuelles décompose les rapports en 'pochettes de mots' dont les fréquences peuvent être statistiquement analysées. La première étape de cette procédure consiste à saisir/informatiser le texte des 16 rapports afin de l'assainir - en enlevant par exemple toutes les ponctuations et les chiffres et en effaçant les entêtes et les notes de bas de page. Ensuite, le texte est résumé dans une matrice de fréquences des mots illustrant combien de fois les mots apparaissent dans chaque chapitre de chaque rapport. En se basant sur cette liste complète de mots, les auteurs des articles ont compilé une liste de mots généralement associés au sujet spécifique dudit article. Par exemple, dans l'article sur les 'industries extractives' les mots associés à l'exploitation minière, au pétrole et à l'extraction des ressources ont été répartis en groupes conceptuelles selon les trois termes généraux. Cela a permis aux auteurs de calculer les fréquences de ces concepts spécifiques dans chaque chapitre de chaque rapport. Les fréquences exprimées en nombre de mots brut ou en nombre de mots par 10 000 mots de

texte, servent d'indicateurs du niveau d'accent mis sur les concepts clé des articles.

L'analyse bénéficie du fait que les rapports pays du MAEP ont des structures similaires. Tous contiennent des chapitres thématiques de base associés aux principaux thèmes du MAEP : La démocratie et la gouvernance politique, la gouvernance et la gestion économiques, la gouvernance d'entreprise et le développement socioéconomique. Ces chapitres clé sont précédés d'un débat introductif sur le processus du MAEP et d'une présentation du contexte du pays. Dans les premiers rapports, le contenu introductif occupait un seul chapitre, mais dans les rapports les plus récents, il s'étend sur deux chapitres. Afin de faciliter la comparaison, dans les rapports ou ce contenu s'étalait sur deux chapitres, le texte a été combiné en un seul document appelé 'introduction' et traité comme un seul chapitre. Les principaux chapitres thématiques sont suivis d'une discussion conclusive sur les questions transversales, une conclusion et des recommandations. Dans les premiers rapports, les conclusions occupaient un seul chapitre, mais dans les rapports les plus récents elles s'étalent sur deux chapitres. Encore une fois, là où elles s'étalaient sur deux chapitres, ceux-ci étaient combinés en un seul document appelé 'questions transversales' et traités comme un seul chapitre. Chaque rapport commence aussi par un résumé analytique qui est traité comme un chapitre à part entière. Toutes les autres sections liminaires et annexes sont exclues de l'analyse.

A l'exception des tous premiers rapports publiés, le nombre de mots est raisonnablement constant. Les deux premiers rapports (Ghana et Rwanda) sont très courts avec une moyenne de 36 000 mots. Le troisième rapport, celui du Kenya, a 75 000 mots. La longueur moyenne des 13 autres rapports est de 99 000 mots ; neuf

d'entre eux ayant entre 90 000 et 110 000 mots et les deux rapports les plus longs étant ceux du Mozambique (17 000 mots) et le Nigeria (114 000 mots). Les quatre chapitres thématiques représentent près des deux tiers de chaque rapport, avec une moyenne de 65 000 mots. Le plus long d'entre eux est le chapitre sur la 'démocratie et la gouvernance politique' avec une moyenne de 21 000 mots; la moyenne des trois autres (gouvernance économique, gouvernance d'entreprise et développement socio-économique) est légèrement supérieure à 14 000 mots. Le nombre moyen de mots dans les chapitres restants (résumé analytique, introduction et questions transversales) est d'environ 8000 mots.

Le nombre total de mots des 16 rapports (sans les sections liminaires et les annexes) est d'environ 1 400 000 mots. Trois pages de texte dactylographiées, recto verso avec une police normale équivalent à environ mille mots. En se basant sur ce qui précède comme estimations brutes, le texte analysé équivaut à peu près à 4200 pages dactylographiées, avec double interligne.

Les cartes thermiques finales illustrent la fréquence d'apparition des mots par pays et par chapitre. Plus la fréquence d'apparition d'un mot dans un chapitre est élevée, plus sombre apparaîtra le bloc. Les chapitres des pays ayant des blocs rouge-sombre sont par conséquent ceux qui ont la fréquence d'apparition du mot la plus élevée, tandis que ceux qui ont des blocs jaune-pâle n'ont pratiquement aucune référence au mot en question. L'utilisation des cartes thermiques elle-même, permet d'avoir une perspective unique et autrement impossible à atteindre, sur le contenu des 16 rapports pays du MAEP analysés. Il est possible d'identifier les tendances dans l'apparition des mots liés aux concepts clé dans les rapports et, du fait de l'organisation thématique de ces rapports, cela donne au lecteur des perspectives supplémentaires sur le contexte dans lequel ces mots sont mentionnés.

Cependant, il faudrait faire attention à ne pas verser dans la surinterprétation des cartes thermiques elles mêmes. Les instructions données aux auteurs de la série d'articles étaient de voir les cartes thermiques comme une indication de quels rapports pays du MAEP et plus particulièrement, quels chapitres, nécessitaient un examen plus approfondi selon le thème de l'article. Les cartes thermiques sont utiles en ce sens qu'elles orientent le lecteur vers les tendances intéressantes et les anomalies inattendues (ou prévues), les cas particuliers en termes de références des mots dans les rapports. Il est impossible de déduire le contenu des rapports à partir des cartes thermiques ; elles ne font qu'illustrer quelles sections de quels rapports nécessitent des références spécifiques lors de l'examen de certaines questions telles que celles couvertes par cette série d'articles occasionnels.

A propos de EISA

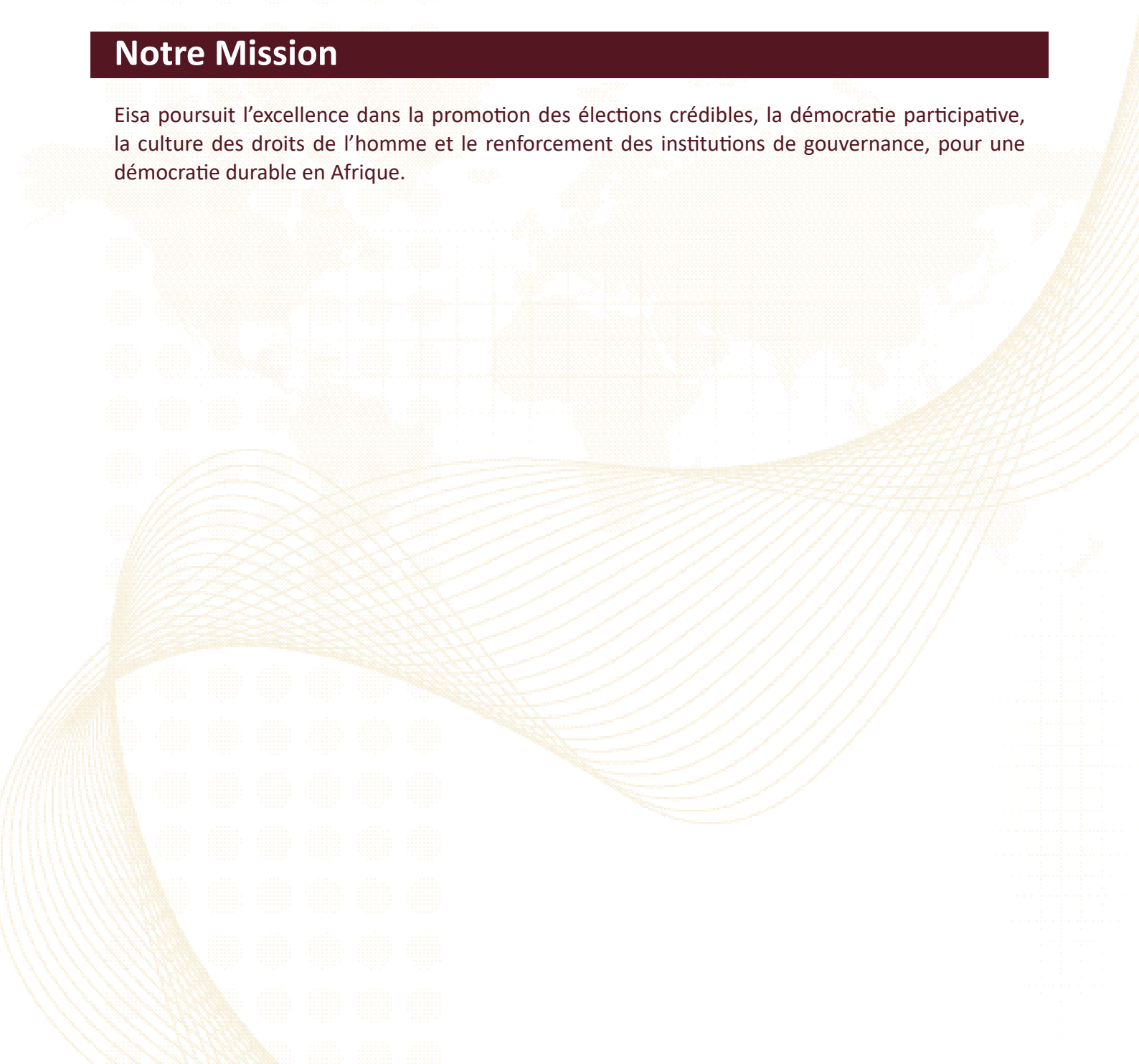
EISA est une organisation à but non lucratif fondée en 1996 à Johannesburg (Afrique du Sud) avec des bureaux pays en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Gabon, au Kenya, à Madagascar, au Mozambique, en Somalie, en Zambie et au Zimbabwe.

Notre Vision

La gouvernance démocratique, le respect des droits de l'homme et la participation des citoyens préservés dans un climat de paix en Afrique.

Notre Mission

Eisa poursuit l'excellence dans la promotion des élections crédibles, la démocratie participative, la culture des droits de l'homme et le renforcement des institutions de gouvernance, pour une démocratie durable en Afrique.



EISA OCCASIONAL PAPERS

AP 1	Van Dongen, L. 2015. 'Un bien pas comme les autres': Le traitement des questions foncières au sein du Mécanisme Africain d'évaluation par les pairs
AP 2	Alence, R. 2015. Vers une exploitation minière plus significative : Ce que dit (et ne dit pas) le MAEP sur les industries extractives en Afrique
AP 3	De Matos Ala, J. 2015. La lutte pour l'égalité continue: La dimension genre au sein MAEP
AP 4	Small, M. 2015. Appeler un chat un chat ? La question du conflit électoral dans les rapports d'évaluation du MAEP
AP 5	Meirotti, M. 2015. Ressource inexploitée de l'Afrique: Analyse de la question des Jeunes dans le MAEP



Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa

T: +27 11 381 60 00 • F: +27 11 482 61 63

14 Park Rd • Richmond • Johannesburg

PO Box 740 • Auckland Park 2006 • South Africa



Le programme de EISA sur le MAEP est financé par l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC)

ISBN: 978-1-920446-50-5

©EISA, 2015